

La huitième Conférence de l'Union européenne sur la non-prolifération et le désarmement

Bruxelles, 13-14 décembre 2019

*Rapport abrégé de la conférence
par Federica Dall'Arche*

La [huitième Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement](#) (EUNPDC) a eu lieu à Bruxelles les 13 et 14 décembre 2019. Elle a regroupé des experts en non-prolifération, en désarmement, en contrôle des armements et armes conventionnelles issus d'organismes publics, d'organisations internationales, de groupes de réflexion indépendants et de la société civile. La conférence a été organisée par l'Istituto Affari Internazionali (IAI) au nom du [Consortium des groupes de réflexion indépendants de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement](#). Plus de 230 experts provenant de plus de 50 pays (membres de l'UE, États associés et pays tiers) et 105 centres de recherche y ont assisté.

La Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement est l'un des événements phares du réseau de groupes de réflexion et de centres de recherche indépendants de l'UE. Le réseau a été créé en juillet 2010 par le Conseil de l'Union européenne pour soutenir la mise en œuvre de la [stratégie de l'UE contre la prolifération d'armes de destruction massive](#). Le réseau, qui se concentre désormais également sur la mise en œuvre de la [stratégie de l'UE contre les armes à feu et armes légères et de petit calibre illicites et leurs munitions](#), rassemble 90 instituts de recherche, le tout coordonné par un consortium de six instituts : la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), l'International Institute for Strategic Studies (IISS), l'Istituto Affari Internazionali (IAI), le Peace Research Institute Frankfurt (HSFK/PRIF), le Stockholm International Peace

Research Institute (SIPRI) et le Vienna Center for Disarmament and Non-Proliferation (VCDNP).

Depuis 2012, la conférence annuelle est l'une des réunions mondiales les plus importantes en matière de non-prolifération et de désarmement. Elle a contribué à promouvoir le débat stratégique sur les mesures de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et de leurs vecteurs, ainsi qu'à relever les défis liés aux armes conventionnelles, y compris leur commerce illicite et l'accumulation excessive d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et leurs munitions.

L'allocution de bienvenue a été prononcée par Ettore Greco, vice-président exécutif de l'Istituto Affari Internazionali. Il a souligné les efforts déployés par l'Union européenne pour renforcer les régimes de non-prolifération et de contrôle des armements, à un moment où ils sont sous la pression intense d'un large éventail de défis. Parmi ceux-ci, on note les violations généralisées des normes internationales, l'impasse dans laquelle se trouve le désarmement nucléaire, le retrait américain de traités et accords piliers, les avancées technologiques et la concurrence croissante entre les grandes puissances. M. Greco a fait valoir que la coopération multilatérale reste cruciale pour relever ces défis. Il a notamment recommandé la prolongation du nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques (traité New START). En ce qui concerne le lien entre la non-prolifération et le désarmement, il a rappelé le soutien de l'UE à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et a souligné le rôle diplomatique de l'UE dans le cadre du processus de révision du Traité de non-prolifération (TNP). Pour ce qui est des défis posés par les technologies émergentes, M. Greco a souligné le rôle de plus en plus proactif de l'Union européenne dans l'établissement de normes internationales visant à réglementer le cyberspace et à assurer la durabilité à long terme des activités dans l'espace.

La conférence a abordé de nombreux sujets d'une importance capitale pour les travaux de l'UE et du [Service européen pour l'action extérieure \(SEAE\)](#), y compris l'architecture du contrôle des armes nucléaires, les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité, les armes chimiques et conventionnelles, le contrôle des armements dans l'espace, la cybersécurité, ainsi que la [filière d'approvisionnement dans le cadre du Plan d'action global conjoint \(PAGC\)](#). Des sessions spéciales ont également été consacrées à la réglementation du commerce des armes et aux défis régionaux en Asie du Nord-Est et au Moyen-Orient.

Pawel Herczynski, secrétaire général adjoint par intérim responsable de la Politique de sécurité et de défense commune (CSDP) et de la réaction aux crises, a lu un message au nom de *Josep Borrell*, vice-président de la Commission européenne et haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Dans son message, M. Borrell a souligné que « la non-prolifération et le désarmement en sont à un point critique [et que] le multilatéralisme dans son ensemble est menacé ». Cette situation appelle, selon lui, à un renforcement du Traité de non-prolifération « en tant qu'instrument multilatéral essentiel pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales ». M. Borrell a souligné que « l'Union européenne soutient fermement les trois piliers du TNP » et a ajouté que « nos efforts de non-prolifération en ce qui concerne l'Iran continuent de jouer un rôle crucial à cet égard », en faisant référence au PAGC. Le haut représentant et vice-président a également mentionné le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) et a déclaré que « sa disparition crée un vide sécuritaire dangereux » et que « les efforts internationaux visant à développer des mesures de confiance [... pour] éviter l'escalade et la poursuite de la prolifération » sont nécessaires et soutenus par l'UE. M. Borrell a conclu en garantissant l'engagement accru de l'UE à prévenir le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et en réitérant la dénonciation par l'UE de toute utilisation d'armes chimiques « en tout lieu, à tout moment, par quiconque, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non étatiques, [et] en toutes circonstances ».

La secrétaire générale adjointe et haute représentante pour les affaires de désarmement des Nations Unies, *Izumi Nakamitsu*, a également mis en lumière les principaux développements dans le domaine du désarmement, soulignant la nécessité d'une vision novatrice et d'un effort multilatéral revitalisé. La haute représentante a noté la manière dont la détérioration du dialogue, une méfiance grandissante et une militarisation croissante mettent à mal l'équilibre des relations internationales. L'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux domaines de guerre contribue également à exposer la sécurité internationale à de nouvelles vulnérabilités et pourrait conduire à l'érosion des engagements de désarmement et de non-prolifération, ce qui aurait des conséquences désastreuses. Elle a donc plaidé pour l'adoption d'une nouvelle vision, fondée sur les principes de vérifiabilité, d'irréversibilité, de transparence, de responsabilité et d'application ainsi que sur la norme de non-utilisation des armes nucléaires. Selon la haute représentante, un débat honnête sur l'application du droit

international, une compréhension commune des risques actuels et nouveaux ainsi que des négociations de bonne foi sont également nécessaires. M^{me} Nakamitsu a terminé en désignant l'UE comme un partenaire indispensable, saluant son soutien continu pour renforcer la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement et, en particulier, le processus lié au TNP, défini comme la pierre angulaire de ce régime et la seule instance de négociation de facto sur ce sujet.

Le point de vue américain a été présenté par Christopher Ford, sous-secrétaire d'État des États-Unis. Il a établi une distinction entre deux approches en ce qui concerne le contrôle des armements : « *l'approche législative et réglementaire* », qui cherche à influencer le comportement d'États en adoptant et en appliquant des normes et des réglementations contraignantes; et « *l'approche normative* », qui vise le même résultat en encourageant l'adoption de comportements responsables par le biais d'instruments non juridiques comme des codes de conduite. M. Ford s'est prononcé en faveur de cette dernière approche comme moyen de faire face aux défis dans des domaines tels que le cyberspace ou l'espace extra-atmosphérique, où une approche traditionnelle du droit n'est peut-être pas la plus appropriée. Par ailleurs, il a fait remarquer que les diplomates américains ont toujours représenté « des éléments clés dans le développement et la promotion d'approches normatives efficaces » afin de créer une « communauté d'esprit » et de l'utiliser comme « fondement de l'action collective en réponse à des comportements irresponsables ou déstabilisants ». Néanmoins, une approche traditionnelle et réglementaire par rapport au contrôle des armements est également visée par les États-Unis, selon M. Ford, « lorsque cela peut nous faire progresser, renforcer la sécurité de nos alliés et partenaires, et que nous sommes convaincus que les accords sont vérifiables, applicables et incluent des partenaires qui assument leurs obligations de manière responsable ». Après avoir exprimé son inquiétude face à la « violation des accords de contrôle des armements par la Fédération de Russie » et à « l'expansion déstabilisatrice des capacités nucléaires russes et chinoises », M. Ford a terminé en déclarant que les États-Unis visent à négocier des accords trilatéraux sur le contrôle des armements.

Le point de vue russe a été proposé par l'ambassadeur *Mikhail Ulyanov*, qui a exprimé des réserves sur l'« approche idéaliste » adoptée par les États-Unis, notant qu'elle « a déjà conduit à l'élimination d'un certain nombre d'accords [de contrôle des armements], du Traité sur les missiles antibalistiques (ABM) au [...] Traité FNI ». M. Ulyanov a

souligné que l'abrogation du Traité FNI était « extrêmement regrettable. [Ce traité] était comme une camisole de force pour la politique américaine, [empêchant] l'usage de la force dans différentes régions du monde [...] ». Il a par ailleurs soutenu que « jamais les États-Unis n'ont été en mesure de présenter des preuves des violations dont ils accusent la Russie ». M. Ulyanov a également qualifié le PAGC de « chef-d'œuvre de la diplomatie » et a dénoncé les efforts des États-Unis visant à empêcher la mise en œuvre de l'accord par d'autres parties. Il a ajouté qu'un rejet du Traité New START serait « regrettable et contre-productif ». Il s'est également prononcé en faveur d'une convention internationale pour lutter contre les actes de terrorisme chimique et biologique ainsi que d'un accord multilatéral de désarmement nucléaire. Il a critiqué la proposition trilatérale des États-Unis, la caractérisant de « plutôt étrange [... car elle] oublie les arsenaux nucléaires de la France et du Royaume-Uni, qui sont des alliés [des États-Unis], mais cible la Chine ». L'armement de l'espace extra-atmosphérique, la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient (WMDFZ-ME) et le rétablissement du dialogue avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC) ont également été considérés comme des dossiers réclamant une attention particulière.

Ma Shengkun, directeur général adjoint du Département du contrôle des armements de la Chine, a présenté le point de vue chinois, en se concentrant principalement sur la doctrine et la posture nucléaires de la Chine. M. Shengkun a affirmé que la Chine avait toujours fait preuve de retenue en choisissant de posséder le nombre minimal d'armes nucléaires nécessaires à la défense du pays. Il a également répondu aux plaintes concernant le manque de transparence de la Chine sur l'état de son arsenal nucléaire, faisant valoir que deux aspects de la transparence devraient être pris en compte. D'un côté, la transparence s'articule autour de la politique et de l'intention. À cet égard, il a souligné le principe de non-recours en premier aux armes nucléaires de la Chine. D'un autre côté, la transparence consiste aussi à divulguer des capacités nucléaires spécifiques. Il a indiqué qu'il n'était pas dans l'intérêt national de la Chine de révéler de telles informations, car cela nuirait à l'effet dissuasif. M. Shengkun a terminé sa présentation en exprimant des réserves quant à la perspective d'un dialogue trilatéral sur le désarmement nucléaire avec les États-Unis et la Russie.

Jacek Bylica, envoyé spécial pour la non-prolifération et le désarmement du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), a donné un aperçu des principaux documents

de l'UE adoptés pour intégrer les principes et atteindre les objectifs liés à la non-prolifération, au contrôle des armements et au désarmement¹. Il a également décrit les outils politiques, financiers et institutionnels utilisés par l'UE pour mettre en œuvre ces principes, en soulignant le rôle joué par le SEAE. Il a rappelé que l'UE avait toujours été en faveur du multilatéralisme et de l'application universelle des traités et des accords internationaux pour faire face aux défis du contrôle des armements et de la non-prolifération, et a souligné la contribution financière de l'UE au programme de non-prolifération et de désarmement, notant qu'elle avait considérablement augmenté au fil des ans. En ce qui concerne les prochaines étapes, il a jugé comme prioritaires le respect des obligations internationales et des droits de la personne ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité internationales et, plus particulièrement pour la non-prolifération, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), la conclusion du Traité d'interdiction de la production de matières fissiles (TIPMF), la préservation de la norme contre l'utilisation d'armes biologiques et chimiques, ainsi que la participation entière et égalitaire des femmes aux processus décisionnels.

La Conférence de l'Union européenne sur la non-prolifération et le désarmement de 2019 a également accueilli un discours liminaire de l'ambassadeur de Norvège Hans Brattskar, président de la quatrième conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (également connu sous le nom de Traité d'Ottawa), qui a dressé un portrait général de la situation actuelle à la lumière du 20^e anniversaire de la convention depuis son entrée en vigueur. Parmi les autres conférenciers figuraient le chef de la section de la filière d'approvisionnement du PAGC de l'UE, Nicolas Kasprzyk ; la directrice du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC), Mélanie Régimbal ; Jenny Nielsen de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), ainsi que des universitaires, des chercheurs et des fonctionnaires de renom du monde entier.

Sibylle Bauer, présidente du consortium de l'UE chargé de la non-prolifération et du désarmement et directrice des études du programme d'armement et désarmement du SIPRI, a prononcé le discours de clôture. « L'un des objectifs du consortium et de cette conférence est de faciliter un échange entre les décideurs politiques, les experts et les

¹Entre autres, [la stratégie globale de l'Union européenne](#) ; [la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive](#) ; [la stratégie de l'UE contre les armes à feu et les armes légères et de petit calibre \(ALPC\) illicites et leurs munitions](#) ; [la position commune de l'UE sur l'exportation d'armes](#) ; et le [Plan d'action de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire](#).

universitaires ». M^{me} Bauer a attiré l'attention sur l'importance des idées nouvelles et la nécessité d'une réflexion innovante, créative et tournée vers l'avenir, invitant le public à « sortir des sentiers battus et des clivages », et à adopter une « empathie stratégique », c'est-à-dire la capacité de se mettre à la place des autres pays et de voir les choses sous leur angle. Elle a également invité les participants à rechercher les points communs plutôt que de se concentrer uniquement sur les questions qui divisent et à réfléchir aux opportunités manquées afin d'en tirer des leçons et d'avancer. M^{me} Bauer a conclu en soulignant la nécessité de promouvoir la non-prolifération et le désarmement par l'éducation et de veiller à ce que l'équilibre entre les sexes soit garanti non seulement par la participation des femmes aux réunions et événements portant sur la non-prolifération, mais aussi par leur participation en tant que chefs de délégation.

La Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement a de nouveau constitué un événement central pour un débat multilatéral sur le contrôle des armements, la non-prolifération et le désarmement. Elle a également réaffirmé le ferme engagement de l'Union européenne vis-à-vis d'un ordre mondial fondé sur des règles et a montré la sensibilisation accrue des responsables gouvernementaux, des universitaires et de la société civile de pays tiers face aux politiques de l'Union en matière de non-prolifération et de désarmement. De plus, le débat a exploré de nouveaux moyens d'améliorer les capacités dans des régions du monde sans grande expertise dans la lutte contre les menaces liées aux ALPC, aux ADM et à leurs vecteurs. Enfin, la Conférence a permis de renforcer le rôle et la cohésion des groupes de réflexion européens spécialisés dans la non-prolifération et le désarmement.



Financé par
l'Union européenne